Le BMX et la Municipalité de
Portes-lès-Valence
sont heureux de vous inviter au :

Championnat Drôme - Ardèche

Dimanche 24 mars 2024

Piste de BMX de Portes-lès-Valence

Avec le soutien de
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

SINCE 1988 BMX
PORTES LES VALENCE

PORTES LÈS VALENCE
LA VILLE

CHAMPIONNAT DRÔME-ARDÈCHE DE BMX

PORTES-LÈS-VALENCE

24 MARS 2024 - A PARTIR DE 9H

Clôtures de la RAYE
04 75 60 31 61

TECH'PRO Equipements
FOURNITURES ET EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

BOIS MAURIS
CONSTRUIRE&AGENCER

Les Jardins de la RAYE

ECRANLED

DTM

ENTRÉE LIBRE
RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

SOPREM
mécanique générale de précision

ADS PROTECTION

FIT BIKE

AB ELEC DISTRIBUTION

LA DRÔME
LE DÉPARTEMENT

HORAIRES :

Matin (bloc 1 : U7 à U11 et bloc 2 : Cruisers) :

- Essais avec grille bloc 1 et 2
- Manches qualificatives jusqu'aux finales (U7 à U11 et Cruisers)
- Remise des récompenses

Remise des récompenses du Trophée des Trophées 2023 (des grandes aux petites catégories).

Après-midi (bloc 3 : U13 et plus 20 pouces) :

- Essais avec grille bloc 3
- Manches qualificatives jusqu'aux finales (U13 et plus 20 pouces)
- Remise des récompenses

Attention : ce timing peut être soumis à des modifications.

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Les montants des engagements sont fixés à :

- 14 euros par pilote et par course 20" ou 24"
- 17 euros par pilote pour une épreuve 20" et 24"

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE accessible sur le site internet de la FFC, avant **le mercredi 20 mars 2024 20h.**
Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.
Le responsable du club veillera à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

Trois courses sont mises en ligne :

- Championnat Drôme - Ardèche « 20" » pour toutes les catégories 20".
- Championnat Drôme - Ardèche « cruiser » pour toutes les catégories cruiser.
- Championnat Drôme - Ardèche « 20" + cruiser » pour les pilotes roulant en 20" et cruiser

Les désinscriptions seront prises en compte jusqu'au jeudi 21 mars à 20h00. Passé ce délai, l'inscription sera due (sauf si présentation d'un certificat médical).

Aucune inscription ne sera acceptée le matin même de la course.

La liste des pilotes inscrits sera expédiée aux clubs Drôme - Ardèche par le club organisateur le jeudi 21 mars 2024.

EMARGEMENT :

Il n'y aura pas d'émargement, ni de contrôle de licence.

L'émargement sera remplacé par un affichage / catégorie des pilotes. À chacun de s'assurer qu'il est bien inscrit (et ce dans la bonne catégorie) et qu'il n'y a pas d'erreur sur son numéro de pilote.

LE REGLEMENT :

Le règlement national 2024 sera le règlement de référence.
La course se déroulera selon le règlement national.
La course est ouverte à tous les comités.

Seuls les pilotes de Drôme- Ardèche pourront prétendre au titre de champion.

Les nouveaux licenciés ont le droit de participer au Challenge / Championnat Drôme - Ardèche.

Les BMX devront être équipés **de plaques frontales et latérales obligatoires pour participer à la course.**

QUALIFICATION CHALLENGE / CHAMPIONNAT REGIONAL AURA :

La participation à cette course est obligatoire pour tous les pilotes désirant participer au Challenge / Championnat régional AURA 2024. Que ce soit en catégorie 20'' ou 24''.

(Un pilote désirant participer en 24'' et 20 '' au Challenge / Championnat AURA doit participer en 24'' et 20'' au Challenge / Championnat Drôme-Ardèche).

Cette obligation est valable pour les pilotes nationaux. Les catégories juniors nationaux, U23 et Elites ne sont pas concernées par cette obligation.

ARBITRAGE :

Hormis le club organisateur, les clubs doivent fournir au minimum **un arbitre** licencié FFC. À partir de **15 pilotes inscrits** les clubs doivent fournir **deux personnes** minima.

La responsable des arbitres Drôme/Ardèche devra envoyer une semaine avant la course la demande d'arbitres aux clubs et aux responsables des commissions BMX Drôme et Ardèche, tout en demandant aux clubs un retour au plus tard **le mercredi 20 mars à 20h00.**

Les clubs devront répondre avec au minima **un nom** d'arbitre. Si un club est dans l'incapacité de fournir un arbitre, il devra le signaler.

Cette réponse est à transmettre par mail à la responsable des arbitres Drôme/Ardèche dider.bouvat-boissin@orange.fr ainsi qu'aux responsables des commissions BMX responsable.commission.bmx26@gmail.com et ponsjm@sfr.fr.

Si la responsable est dans l'impossibilité de former le staff d'arbitrage de la course, elle relancera les clubs qui n'auront pas fourni d'arbitre.

Dans la mesure où la veille de la course le staff d'arbitrage ne serait toujours pas formé, les commissions BMX prendront la décision d'annuler l'évènement.

Les clubs ne fournissant aucun arbitre, peuvent se voir refuser par les commissions BMX Drôme/Ardèche l'organisation d'une course départementale.

LES CATEGORIES :

Cf. tableau en annexe 1.

[A confirmer si possible avec l'application SQORZ]
Pour toutes les catégories « féminines », s'il y a moins de 4 engagées, elles rouleront avec les garçons jusqu'aux 1⁄2 finales. Une finale "féminine" par catégorie sera mise en place. Des garçons demi-finaliste pourront donc être « repéchés » pour participer à la finale garçons.
En cas de finale féminine avec moins de trois pilotes, le ou la président(e) de Jury les regroupera avec la catégorie féminine supérieure ou inférieure, tout en conservant un classement séparé.

Pour les catégories « cruiser minime / cadet et cruiser 17/29 ans », s'il y a moins de 4 pilotes engagés, ils rouleront dans la catégorie supérieure, tout en conservant un classement séparé (Idem pour les catégories cruiser 30/39 et 40+). Une finale par catégorie sera mise en place. En cas de finale « cruiser » avec moins de trois pilotes, le ou la président(e) de Jury les regroupera avec la catégorie « cruiser » supérieure ou inférieure, tout en conservant un classement séparé.

CLASSEMENT ET RECOMPENSES :

Les pilotes qui se blesseraient lors des essais doivent faire établir, par les secouristes de l'épreuve, une attestation médicale et la transmettre au secrétariat de la course avant le début de phase de qualification pour apparaitre dans le classement.

Le classement sera consultable après la course sur le site internet du comité AURA.

Le club organisateur devra récompenser les 8 finalistes (de U7 jusqu'à U15 au minimum). Les trois premier (au minimum) seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire.

Les comités Drôme et Ardèche récompenseront les champions 2024.

Les pilotes nationaux peuvent prétendre au titre de champion Drôme-Ardèche.

Les pilotes « hors comité 26 / 07 » participeront aux podiums mais ne pourront pas prétendre au titre de champion.

La présence des pilotes avec leur maillot club est obligatoire lors de la remise des récompenses.

La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point (Cf. § 6- Sanctions et appels – 6.9.005).

Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

REGLEMENT TECHNIQUE :

- Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront pas s'engager. Les licences devront avoir été enregistrées suffisamment tôt pour apparaitre dans l'espace club FFC onglet « engagement WEB ».
- Les licences Pass Accueil Jeune et Pass Découverte sont acceptées si ces dernières ont été validées par la FFC. Pour s'inscrire avec une licence de ce type, les pilotes devront envoyer par mail au club organisateur : secretariat@bmxporteslesvalence.fr leur inscription le mercredi 20 mars 2024 à 20h00 maxi et présenter le jour de la course leur licence.
- **Seuls les responsables de club pourront venir au secrétariat pour toute réclamation.**
- Les licences « loisir » ne permettent pas de participer au Challenge/Championnat Drôme-Ardèche.
- Tous les participants doivent prendre connaissance de ce règlement.

AUCUN PILOTE NE PRENDRA LE DEPART S'IL NE PEUT JUSTIFIER D'UNE LICENCE

Les responsables de club ou entraineurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC en vigueur pour les tenues vestimentaires ainsi que pour les vélos.

DEROGATION / WILDCARD :

Des demandes de dérogation / Wildcard pourront être effectuées auprès des responsables des commissions BMX 26/07.

Pour cela, le pilote devra faire une demande auprès de son président (e) de club. Ce (tte) dernier (e) aura à charge de compléter le document spécifique, de joindre le certificat médical et de transmettre cette demande auprès de la CD 26/07 BMX RACE au plus tard le 25 mars 2024.

Documents à envoyer à :
responsable.commission.bmx26@gmail.com et ponsjm@sfr.fr

Les responsables de la CD 26/07 BMX étudieront les demandes et éditeront une liste des dérogations / Wildcards accordées.

Pour les pilotes nationaux **qui participent à la coupe de France de Besançon**, ils devront également établir une demande dérogation en suivant la même procédure.

ACCES :

Accès par A7 : Sortie « Valence Sud » - Prendre direction « Portes-lès-Valence »
N 44° 51' 45.44", E 4° 53' 6.66"
Quartier Monerit - 26800 Portes-lès-Valence
Latitude : 44.861997795389 Longitude : 4.885493516922

SECOURS :

UDSP26 sera présent sur site de 8h00 à 17h00

RESTAURATION - BUVETTE :

Une buvette et un service de restauration seront assurés par nos bénévoles.

MAGASIN DE VELO :

Présence du magasin de cycle CMCBMXRACING.

NOS PARTENAIRES :

ANNEXE

CATEGORIES 2024

<table>
<tr><th>Âges</th><th>20’’ Masculin</th><th>20’’ Féminin</th><th>24’’ CRUISER
GARÇONS / HOMMES</th><th>24’’ CRUISER
FILLES / FEMMES</th></tr>
<tr><td>5 ans / 6 ans</td><td>U7
GARÇONS</td><td>U7
FILLES</td><td colspan="2" rowspan="4"></td></tr>
<tr><td>7 ans / 8 ans</td><td>U9
GARÇONS</td><td>U9
FILLES</td></tr>
<tr><td>9 ans / 10 ans</td><td>U11
GARÇONS</td><td>U11
FILLES</td></tr>
<tr><td>11 ans / 12 ans</td><td>U13
GARÇONS</td><td>U13
FILLES</td></tr>
<tr><td>13 ans / 14 ans</td><td>U15
GARÇONS</td><td>U15
FILLES</td><td rowspan="2">CRUISER
U15 / U17
GARÇONS</td><td rowspan="2">CRUISER
U15 / U17
FILLES</td></tr>
<tr><td>15 ans / 16 ans</td><td>U17
GARÇONS</td><td>U17
FILLES</td></tr>
<tr><td>17 ans / 18 ans</td><td>U19
GARÇONS</td><td>U19
FILLES</td><td rowspan="2">CRUISER
17 / 29 ans
HOMMES</td><td rowspan="3">CRUISER
17 ans et plus
FEMMES</td></tr>
<tr><td rowspan="3">19 ans et +</td><td rowspan="3">HOMMES
19 ans et plus</td><td rowspan="3">FEMMES
19 ans et plus</td></tr>
<tr><td>CRUISER
30/ 39 ans
HOMMES</td></tr>
<tr><td>CRUISER
40 ans et plus
HOMMES</td></tr>
</table>